Assises sociales et environnementales de la mer et du littoral Brest 15 novembre 2018

Accueil par comité régional Bretagne à Oceanopolis :

- État des lieux des métiers liés à la mer : maritimalité de la mer englobe les conditions d'exploitation de la mer
- Collectif national de la mer animé par Isabelle Robert. Axes de travail : industrie, transport, question du travail, enjeux environnementaux
- La Mer représente un/des territoires à protéger

Présentation d'un Etat des lieux des activités de la mer en France :

- La France est le 2eme espace maritime au niveau mondial : 11 millions de km dont 97% en outre mer
- plusieurs objectifs : contribuer à la lutte contre le changement climatique, croissance durable,
- 4 façades maritimes: mer du nord, nord atlantique, sud atlantique, Méditerranée
 - > 18600 salariés en **Méditerranée** et 33500 salariés sur les activités de défense
 - ➤ 49000 emplois sur **sud atlantique** dont 60% d'emploi filière tourisme
 - ➤ 60149 emplois sur **nord Atlantique** hors activités défense et hôtellerie : 1541 navires de pêche, les activités de défense représentent 20000 emplois
 - Mer du nord : 20000 emplois dont 9800 dans les activités portuaires, 4 parcs éoliens marins
- Document stratégique de façade pour chaque façade maritime

Quelques mots forts dans le débat :

- Plusieurs syndicats de marins ont signé la Charte de l'Aquarius
- Le débat porte essentiellement sur les conditions sociales, assez peu sur l'environnement, dont la question sociale des marins et des Navires poubelles

<u>Intervention XP sur un diagnostic sur la Méditerranée :</u>

- Poids économique du tourisme dans l'activité maritime, ce qui oblige à maintenir un niveau de qualité du littoral et de l'eau pour garder l'attractivité touristique
- Garder l'équilibre entre territoire et développement démographique : la région occitanie sera la 3^{ème} région en nombre d'habitants en 2040
- Le CESER a fait des préconisations sur le maintien de la pêche, notamment à Sète : préconisation de développer un chalutier de nouvelle génération adapté aux normes environnementales et sélectif en matière de pêche
- La région souhaite devenir la 1^{ère} région à énergie renouvelable : mise en œuvre de l'éolien flottant à Port la nouvelle
- Le transport maritime en Méditerranée représente 30% du transport mondial : avec des portes conteneurs toujours plus gros et aussi des bateaux de croisière toujours plus importants
- <u>3 enjeux pour conclure</u>: lien international avec un groupe de travail CESER occitanie et catalan sur les enjeux de la mer, le parlement de la mer a été mis en place par la région sans la participation des syndicats, les changements climatiques avec un recul du trait de côte et une dégradation des eaux lagunaires

Quelques interventions dans le débat :

- Le gigantisme des navires est un danger : plus c'est grand plus ça rapporte, la CGT devrait faire des préconisations pour faire face à ce gigantisme et notamment sur la sécurité des bâtiments et marins
- Pôle industriel sur la déconstruction des navires : porté par la CGT mais qui a du mal à être pris en compte par les industriels

 Conséquence du Brexit : difficulté pour la pêche avec les débouchés sur le marché du royaume uni

Le débat a mis en avant plusieurs défis majeurs sur les enjeux de la Mer :

- Développement de la pêche artisanale et un modèle écologique d'aquaculture et la préservation des espèces et de la ressource marine en appliquant des quotas pluriannuels
- Lutter contre les risques de pollutions maritimes et les risques d'inondations et protection du trait de côte dans le contexte du changement climatique
- Encourager la modernisation de la flotte et les investissements portuaires
- Soutenir les investissements et le développement des installations des EMR

Intervention de Philippe MARTINEZ:

- Difficile de parler d'avenir face aux baisses des budgets de recherche
- Sur les lycées de la mer : problème d'identifier les métiers alors que les industriels détruisent et délocalisent la construction navale
- Sur le gigantisme : attention aux risques sociaux comme pour le chantier de St Nazaire qui sont spécialisés dans les gros navires
- Lien CGT avec l'outre-mer mer afin qu'il puisse faire entendre leurs voix et ne pas parler à leur place

Intervention de Nadia SALHI (responsable des questions industrielles) :

- Se recentrer sur industrie, transport, environnement et travail
- Cette rencontre à Brest est un point de départ pour s'organiser afin d'aborder tous les secteurs de la mer
- Enjeux de syndicalisation : plus de 500000 emplois

Autres interventions dans le débat :

- Pays de la Loire : Question du tourisme littoral et la protection des salariés et du transport fluvial entre St Nazaire et Nantes
- PACA: 503 jours d'occupation pour obtenir par la lutte la reprise de la réparation marseillaise.
 Pour poursuivre, le syndicat a la volonté de réouverture des lycées de la mer pour former des jeunes aux nouveaux et anciens métiers
- Brest : réparation navale est un enjeu environnemental comme suite à la catastrophe de l'Amoco Cadiz pour maintenir les bâtiments dans des conditions de sécurité optimales
- UIT : question du transport ferroviaire à partir des ports ce qui oblige à développer le multimodal
- Métallurgie: les métiers ne sont pas attractifs et mal payés, l'UIMM reconnaît le manque d'attractivité et propose une refonte des conventions collectives qui part du principe de reconnaître uniquement les compétences en fonction du poste de travail: c'est la négation des qualifications et des diplômes, d'autre part l'UIMM a imposé les contrats de chantier notamment pour la construction navale
- Question du SRADETT: aménagement du territoire à partir aussi des spécificités territoriales différentes entre les façades maritimes, certaines plus tournées vers le tourisme, d'autres plus spécialisées dans l'industrie ou la pêche
- Question sur l'amiante : reconnaissance sur la faute inexcusable, mais pas reconnu pour les veuves de marins : commission à l'assemblée nationale sur l'amiante, manifestation commune Brest, Marseille et Dunkerque contre la fin de la reconnaissance de l'amiante le 25 septembre, l'amiante se retrouve dans les navires construits à l'étranger
- Comité régional Normandie: Revalorisation des filières de matériaux suite aux chantiers de déconstruction, faire des bureaux d'embauche dans les entreprises qui disent avoir du mal à recruter, valorisation des algues pour la filière cosmétique

Intervention de philippe MARTINEZ:

- La santé et l'amiante restent des enjeux majeurs,
- La CGT doit pouvoir porter des projets : porter des alternatives pour ne pas conforter la résignation
- École des métiers de la mer : ne pas laisser la décision aux seuls employeurs mais reprendre la main sous le contrôle de l'éducation nationale pour maintenir des savoirs
- Les formations doivent pouvoir déboucher sur des diplômes qui sont les seuls à être reconnu
- Les projets doivent pouvoir être compatible avec l'environnement et le social, mais doivent être défendu par les travailleurs et pas seulement dans les instances comme les comités stratégiques

Conclusion par isabelle ROBERT:

- Ce colloque est un point d'appui pour un socle revendicatif commun
- Il manque effectivement les avis de l'outre-mer qui détient la majorité de la façade maritime française
- La question du travail reste la préoccupation majeure : structuration de l'emploi, formation, maîtrise de l'emploi face à la prospective,
- Quoi faire: renforcer groupe de travail sur la mer et littoral, impliquer profession et territoire, produire matériel d'analyse et revendicatif,
- Volonté d'aboutir à un projet mer et littoral

En guise de conclusion : Allons à l'abordage

CR fait par Xavier PETRACHI CESER OCCITANIE

